

DELIBERATION DD2022_102

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	64
Votants	76
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 23 septembre 2022

LE 29 septembre 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GRAND PÉRIGUEUX AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SUBVENTION/ADHÉSION)

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. COUNIL, M. DOBELLS, M. GEORGIADDES, Mme GONTHIER, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme COURAULT, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, M. PERIER

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme BOUCAUD, M. COLBAC, M. LARENAUDIE, M. REYNET, Mme LANDON

POUVOIR(S) :

M. CIPIERRE donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme LABAILS donne pouvoir à M. LAVITOLA
M. TALLET donne pouvoir à M. MARTY
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. JAUBERTIE
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
M. PERPEROT donne pouvoir à M. MARSAC
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. GEORGIADDES
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. FOUCHIER
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. DUCENE
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. BIDAUD
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme FAVARD
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à Mme COURAULT
Mme MOULHARAT donne pouvoir à M. SERRE

PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GRAND PÉRIGUEUX AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SUBVENTION/ADHÉSION)

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que le développement économique est une des compétences obligatoires du Grand Périgueux.

Qu'afin de parvenir à créer plus d'activités et plus d'emplois, la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux agit en complémentarité avec différentes structures dont l'action est favorable au développement économique de l'agglomération.

Qu'une présentation est ici faite de ces différentes structures, de leur action et du soutien financier que la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux propose de leur accorder pour l'exercice 2022 sous la forme de cotisation, adhésion ou subvention.

1. ADI, l'Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle Aquitaine

Considérant que depuis 2001, le Grand Périgueux est adhérent à l'agence de développement et d'innovation de la Région Nouvelle Aquitaine. Positionnée à l'interface du développement des entreprises, des filières et des territoires de la région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence poursuit 4 grandes missions de service public :

- Accompagner la transformation des entreprises, industrielles et services liés, prioritairement les PME, ETI et start-up, en particulier à travers le levier de l'innovation (technologique et non technologique) et la contribution aux grands programmes régionaux (tels que le programme Usine du Futur ou l'Accélérateur PME-ETI)
- Structurer et incuber des filières ou thématiques émergentes
- Favoriser l'implantation en Nouvelle-Aquitaine d'activités économiques nationales ou étrangères
- Structurer et animer un écosystème favorable à la croissance des entreprises et à la création d'emplois en renforçant la coopération interacteurs, la mutualisation des compétences et des savoir-faire en région.

Qu'en 2021,

- 27 entreprises visitées en Dordogne dont 3 sur le Grand Périgueux
- 27 nouveaux projets d'entreprises accompagnées représentant 650 emplois dont 5 entreprises sur le Grand Périgueux
- Mise en relation qualifiées, recherche de compétences pour les entreprises
- Organisation de deux rencontres thématiques à la pépinière d'entreprises Cap@cités et sur la RSE avec French Tech Périgord Valley au pôle inter-consulaire.
- Appui aux entreprises avec le programme Usine du Futur et le programme Accélérateur dédiés aux entreprises industrielles qui portent des projet d'excellence opérationnelle et ont besoin d'appui (accès au marché, développement technologique, etc.). L'entreprise RUBICUIR à Boulazac et l'entreprise FLCI à Marsac sur l'Isle ont bénéficié de l'aide de l'agence ADI.

Proposition

Du fait de la forte implication entre la Région et le Grand Périgueux avec notamment la signature en septembre 2021 d'une convention de poursuivre l'adhésion à l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) et de verser une cotisation de 0.10 € par habitant, soit un montant arrondi à 10 000 €.

2. Le club d'entreprises de Péri-Ouest et le club d'entreprises Interfaces

Considérant que dans le territoire du Grand Périgueux, deux clubs d'entreprises ont mis en place un système de gardiennage, fonctionnant toutes les nuits, afin de sécuriser les locaux et les biens des entreprises présentes. Il s'agit du Club Interfaces, à Boulazac Isle Manoire et de Péri-Ouest, à Marsac et Chancelade.

Que l'équilibre financier de ce service de gardiennage est toujours fragile et la participation des collectivités est indispensable du fait des changements d'entreprises ou de dirigeants.

Que par une délibération du 17 décembre 2015, il a été proposé que le Grand Périgueux participe au coût de gardiennage.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler la subvention annuelle au Club d'entreprises de Péri-Ouest pour un montant de 7 200 € et au Club Interfaces, pour un montant de 11 000 €.

3. Digital Aquitaine

Considérant que Digital Aquitaine est une association régionale qui rassemble des entreprises du secteur numérique au service des territoires et des dynamiques entrepreneuriales autour de 5 domaines d'expertise :

- Club Commerce Connecté
- L'Intelligence Artificielle – Science de la donnée
- SMART 4D : technologies de réalité augmentée – virtuelle – mixte
- TIS Santé
- TOPOS – mobilité intelligente

Qu'elle regroupe dans ses missions le volet :

- Animation de l'économie numérique : dans ses thématiques industrielles ou technologiques
- Soutien à l'émergence de projets d'innovation (15 ateliers /an)
- Accompagnement des entreprises dans leur croissance : émergence de projets
- Promotion de l'économie numérique régionale
- Partenariats dans le cadre de projets collaboratifs (5/an)

Que membre de Digital Aquitaine depuis 2015, la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux bénéficie de l'expertise des entreprises membres et de l'équipe pour échanger sur des sujets comme le Club Commerce Commercé, la mobilité, les technologies innovantes du numérique, autour du traitement de la donnée, des technologies immersives. Digital Aquitaine traite des problématiques des usages du numérique auprès des professionnels et des problématiques métiers, lance des pistes d'expérimentations pour identifier des solutions soit individuelles soit collectives.

Que le Grand Périgueux a participé à de nombreux groupes de travail thématiques depuis sa création.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler l'adhésion annuelle à Digital Aquitaine pour un montant de 6 000 € TTC).

4. Pays' en Graine

Considérant que Pays'en Graine a pour objet d'accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables en priorité en Agriculture Biologique. Pour cela, elle coordonne, anime et gère un espace test agricole constitué de lieux tests répartis sur le territoire Périgourdin.

Que l'objet de cette association est d'accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables, agriculture bio et de permettre aux porteurs de projets agricoles de tester, valider, créer, dans un cadre sécurisé, selon le modèle des couveuses d'entreprises.

Que le siège social est fixé à Agrobio à Coursac.

Proposition :

Qu'il est proposé d'adhérer à l'association en tant que collectivité territoriale membre du 4ème collège pour un montant annuel de 50 €.

5. France Active Aquitaine

Considérant que depuis 2018, le Grand Périgueux a signé un partenariat avec l'association France Active avec comme objectifs d'agir en faveur :

- de l'insertion des personnes en difficulté au travers la création d'entreprise en leur permettant l'accès à la bancarisation dans de bonnes conditions (prêt conjoint, caution, ...)
- d'accompagner la création et la pérennisation d'emploi dans le secteur de l'ESS
- d'accompagner les dynamiques territoriales (projet du pôle ESS, village d'artisan EPARECA, ...)

Qu'à partir de 2022, un nouveau partenariat pour le territoire du Grand Périgueux sur 3 ans va être mis en place.

1/ Renforcer l'écosystème d'accompagnement et de financement pour soutenir les initiatives entrepreneuriales sur le Grand Périgueux

- Développement d'entreprises de l'ESS et de TPE.
- Rendre plus visible et accessible, l'offre sur les territoires de l'agglomération à travers la tenue de permanence au sein de nos partenaires présents sur le pôle inter-consulaire en plus de l'antenne de Périgueux.

2/ Soutenir les dynamiques entrepreneuriales sur le territoire du Grand Périgueux

Considérant que nous proposons de mobiliser notre offre d'accompagnement collectif ou individuel pour faciliter l'accès à des instruments financiers et favoriser la création/reprise ou développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire ou de TPE.

3/ Renforcer la prévention dans le champ de l'ESS

4/ Renforcer les collaborations avec le Grand Périgueux

En développant les collaborations avec la Maison de l'Emploi dans le cadre du dispositif Fabrique a entreprendre et libérer les initiatives entrepreneuriales notamment sur les quartiers « politiques de la ville », mais aussi avec la pépinière cap@cites,

Activités 2021 :

Considérant que sur le territoire du Grand Périgueux, France Active Aquitaine a :

- En 2021, France Active Nouvelle-Aquitaine a accompagné sur le territoire du Grand Périgueux, un peu plus d'une quinzaine de structures associatives dont par exemple l'accompagnement financier au développement d'une école de musique de Périgueux qui souhaite permettre de l'essaimage via notamment un progiciel de gestion intégrée.
- France Active a soutenu financièrement sur notre territoire notamment une activité de service à la personne sous la franchise Petit Fils à Périgueux ; une activité de garde d'enfants avec la franchise Kangourou Kids à Périgueux; la création d'un magasin de running sous la franchise R RUN à Périgueux; une activité de crematorium animalier à Marsac; une reprise d'un salon de coiffure à Trélissac; une reprise d'un bar à Périgueux ; une activité de construction de maison individuelle à ossature bois sous la franchise Natilia à Boulazac ; un magasin vrac a Périgueux sous la franchise "Mademoiselle Vrac" ; et une plateforme d'offres et de services intégrés dédiée aux professionnels de la coiffure indépendants implantée a Périgueux.

Proposition :

Qu'il est proposé d'augmenter, en raison de la montée en puissance de l'implication de cette structure sur notre territoire, sa subvention annuelle à hauteur de 5 000€ contre 3 000€ les années passées.

6. Le Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'entreprises (GRAPE)

Considérant que depuis 2009, date d'ouverture de la pépinière d'entreprises Cap@cités, l'agglomération est adhérente au RAPE (devenu le GRAPE) afin de bénéficier :

- des échanges d'expériences des pépinières d'entreprises du territoire ;
- d'outils mutualisés (abonnement zoom, BPI) ;
- d'actions de communication et de promotion communes (participation à des salons, site internet, réseaux sociaux, journées portes ouvertes,...) ;
- de formations entièrement financés par la Région Nouvelle Aquitaine et réservés aux directeurs, responsables, animateurs de pépinières.

Qu'en 2021 : 8 échanges d'expériences, 1 séminaire, 5 formations et 1 animation collective : journée portes ouvertes des Pépinières d'Entreprises.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler l'adhésion annuelle au GRAPE pour un montant de 500 €.

7. La Maison de la Nouvelle-Aquitaine

Considérant qu'en septembre 2017, le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine a mis en place la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. Cette association a pour objet le développement, la valorisation et la promotion à Paris, du territoire de la région Nouvelle-Aquitaine, de ses acteurs, de ses activités dans les secteurs économique, touristique, gastronomique, culturel, scientifique et universitaire.

Que la Maison de la Nouvelle Aquitaine est un outil collectif qui fédère l'ensemble des acteurs territoriaux et socio-économiques néo-aquitains, pour valoriser le développement et le rayonnement des territoires et filières de la région.

Que grâce à huit salles de réunion, un hall événementiel et un dispositif permanent de promotion touristique, elle joue un rôle de :

- Centre d'affaires et d'animation économique pour offrir à Paris des services d'hébergement aux entreprises et aux acteurs socio-professionnels du territoire, dans le cadre événementiel, de rencontres ou lors d'organisation d'opérations de promotion et communication.

- Vitrine du tourisme, des savoir-faire, de la culture et activités d'animations événementielles ayant pour but de faire rayonner les destinations et filières d'excellence constituant l'identité de la Nouvelle-Aquitaine,

- Centre de ressources afin de favoriser le développement de la Nouvelle-Aquitaine et de ses projets, auprès des pouvoirs publics, économiques, médiatiques.

Que ces prestations sont gratuites pour les collectivités adhérentes et à jour de leur cotisation.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler l'adhésion à la Maison d'Aquitaine et verser une cotisation d'un montant 5 000 euros, montant demandé à toutes les structures intercommunales de plus de 100 000 habitants.

8. Initiatives Périgord

Considérant qu'Initiatives Périgord est une association de prêt d'honneur aux créateurs d'entreprises, créée en 1998, dont le but est le soutien à la création d'entreprises en Dordogne en :

- consentant des prêts d'honneur : 11 000 € par projet en moyenne,

- mettant en place un parrainage des créateurs par des chefs d'entreprises confirmés.

Activités 2021 :

Sur notre territoire, 1 371 050€ ont été accordés en prêts d'honneur à taux zéro à 88 entreprises permettant ainsi la création ou le maintien de 281 emplois.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler l'adhésion à Initiatives Périgord annuelle de 15 300 euros répartis entre une participation de 7 500 euros sur le fonds d'intervention, de 7 500 euros pour les frais de fonctionnement et de 300 € pour la cotisation.

9. Périgord développement

Considérant que Périgord Développement est une association créée en 2005 pour détecter des projets de développement économique exogènes et l'implantation d'activités économiques en Dordogne notamment par le biais de participation à différents salons nationaux.

Que Périgord Développement a participé à 3 salons et y assure le rôle d'organisateur tout en coordonnant la participation des différents partenaires de l'agence (EPCI, ...) sous la bannière « Dordogne - Périgord ». Ces salons permettent ainsi un éclairage et une valorisation de l'offre territoriale.

Que ces opérations ont permis de faire attirer sur le territoire du Grand Périgueux en 2021 :

- Michel de Carvalho Rodriguez, création du MurMur, complexe sportif multi-raquettes (Marsac-sur-L'isle) ;
- Création NATILIA : constructeur de maison ossature bois (Saint-Laurent-sur-Manoire) ;
- MOISANT Laurent Catherine : reprise de l'auberge de la Truffe (Sorges) ;
- Richard Lequet : activité de restauration, domaine du Val d'Atur (Périgueux) Clément Gauthier, emploi AMO (Hémis), (Périgueux) en provenance de région parisienne.

Que ces cinq projets aboutis ont permis la création ou le maintien de 43 emplois sur le Grand Périgueux.

Que les membres de cette structure sont le Conseil régional, le Conseil départemental, les 3 chambres consulaires et 14 structures intercommunales, dont la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler l'adhésion annuelle pour un montant de 15 000 €, la participation du Grand Périgueux s'alignant ainsi sur la participation du conseil Départemental.

10. French tech Périgord Valley

Considérant que créée en février 2021 sous l'impulsion du Grand Périgueux et du partenaire le Conseil Départemental, accompagnés par la Chambre Économique, la CAB et le Syndicat Mixte Périgord Numérique, l'association French Tech Périgord Valley développe son champ d'action et ses activités autour d'un programme opérationnel porté par les entreprises, des start ups du territoire, des associations ou encore des structures d'aide à la création d'entreprise comme la pépinière Cap@cités. Cette communauté souhaite donner de la visibilité à leurs activités, attirer des startups, de nouvelles compétences sur l'innovation et contribuer à l'attractivité du territoire grâce à l'obtention du label French Tech.

Qu'animée par sa Directrice, Natalia Héraut, la feuille de route construction de la communauté avec des intérêts communs, l'animation, le déploiement des programmes de la French Tech, la communication digitale sur les appels à projet, le relais des actualités des entreprises membres, les réseaux sociaux.

Synthèse des temps forts de French Tech Périgord Valley en 2021 :

- 11 évènements professionnels en physique ou en webinaire.
- RDV individuels et rencontres collectives entre les dirigeants des entreprises membres de la gouvernance et les dirigeants des startups pour partager des conseils.
- Mise en place de sessions de mentorat par des entrepreneurs confirmés.
- Aide à l'accès au financement des startups.
- 6 Groupes de travail thématiques : data, cyber-sécurité, formation, Agritech, Industrie du Futur
- Relais d'information : Job Connect, CVthèque, rencontres avec les investisseurs, promotion des programmes nationaux (French Tech Tremplin, French Tech VISA, French Tech AGR120, French Tech Central, French Tech FT120).
- 37 entreprises adhérentes.
- Création de l'annuaire avec une cartographie des startups.

Que deux entrepreneurs dont la startup TOOG, hébergée à la pépinière d'entreprise Cap@cités, a intégré la Bourse French Tech auprès de BPI. Le déploiement de la French Tech Tremplin en Périgord est particulièrement intéressant pour diversifier le vivier des entrepreneurs. L'approche décentralisée de la French Tech permet de prétendre à l'obtention d'un fonds spécifique qui octroie des financements aux communautés French Tech.

Le programme opérationnel 2022 s'articule autour des axes suivants :

- Axe 1 : stratégie de croissance des adhésions
- Axe 2 : Mise en place de RDV individuels avec les partenaires publics et privés
- Axe 3 : Mise en place du programme French Tech Tremplin
- Axe 4 : Réunions des Groupes de travail – dont la thématique sur la protection de la donnée, la formation : pénurie de compétences en informatique, métiers en tension, nouveaux métiers autour de la data, besoins des entreprises.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler l'adhésion annuelle pour un montant de 20 000 €.

11. Institut du Goût du Périgord

Considérant que l'Institut du goût a été créé en 2006 à l'initiative du Grand Périgueux, il réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1,5 M€ et compte 18 emplois à plein temps, 2 apprentis et 3 stagiaires de l'IUT de Périgueux par an. L'Institut du Goût travaille avec plus de 400 clients au niveau national et même international.

Que parmi ses actions l'Institut du Goût du Périgord a mis en place un programme d'animation du réseau agro-alimentaire, d'accompagnement des entreprises et des futurs créateurs. Cela aide au développement des entreprises existantes et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire du Grand Périgueux. Depuis le début de ses activités, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Dordogne et le Grand Périgueux financent ce programme pour un montant annuel respectif de 14 200 €, 15 400 et 22 000 €.

Proposition

Qu'il est proposé de renouveler la subvention annuelle à l'Institut du Goût du Périgord, pour un montant de 22 000 €.

Que pour rappel, une délibération cadre en date du 30 janvier 2020 fixe le nouveau partenariat avec l'Institut du Gout pour la période 2020/2022

STRUCTURE	BASE	MONTANT
Aquitaine Développement Innovation (ADI)	Cotisation	10 000€
Club d'entreprise Interface	Subvention	11 000€
Club Entreprise Péri Ouest	Subvention	7 200€
Digital Aquitaine	Adhésion	6 000€
France Active	Subvention	5 000€
GRAPE	Adhésion	500€
Initiatives Périgord	Subvention	15 000€
Initiatives Périgord	Adhésion	300€
Institut du Goût	Subvention	22 000€
Maison de l'Aquitaine	Adhésion	5 000€
French Tech Périgord Valley	Subvention	20 000€
Pays en Graine	Adhésion	50€
Périgord Développement	Adhésion	15 000€
TOTAL		117 050 €

Considérant que pour rappel, le Grand Périgueux par une délibération du 17 décembre 2020 a décidé de soutenir pour les années 2021 à 2023, le fonctionnement de l'incubateur « Émergence Périgord » en versant une subvention de 5 000€ à l'association ATIS (porteur juridique de l'incubateur).

Qu'il est donc proposé, pour 2022, d'accorder une participation financière du Grand Périgueux aux différentes associations citées ci-dessus pour un montant total de 122 050€ soit une augmentation de 2 000€ par rapport à 2021 correspondant à l'augmentation de la subvention octroyée à France Active.

Que ne sont pas incluses ici les participations au sein d'organismes dédiés chargés de la mise en œuvre de politiques ou de projets communautaires (Mission Locale, Maison de l'Emploi, ...) ou au bénéfice d'animations à caractère économique. Les attributions éventuelles relatives à ces dossiers feront l'objet de délibérations spécifiques.

Madame Faure et monsieur Palem ne participent pas au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide l'octroi pour l'année 2022 de la contribution financière aux montants et aux structures précitées;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la participation financière du Grand Périgueux à ces structures.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 14/10/2022	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 14/10/2022	Périgueux, le 14/10/2022
	Le Président, Jacques AUZOU

Le Président,
Jacques AUZOU